



Adresse courrier : Chez Morin Anne Marie 24, rue Eugene et Marie Louise Cornet 93500 Pantin
Tél : 06 81 26 82 31. Mail : contact@3joursenmai.com

Formulaire de soutien aux 3 jours en Mai de l'Île de Ré.

Devenir membre donateur du Festival 3 jours en Mai vous permettra :

- De bénéficier du tarif réduit sur l'ensemble de nos concerts du festival (-5 € par concert).
- D'être informé de nos activités et de nos projets.

AVANTAGE FISCAL

Particulier : AVANTAGE FISCAL : déduction de 66% de votre don (ex : 50 € de don permettent de déduire 33 €, coût final : 17 €).

Professionnel : Une réduction d'impôt de 60% du montant des dons dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Pour devenir membre :

- Envoyez un chèque à l'ordre de : « les 3 jours en mai de l'Île de Ré », à l'adresse suivante :

Morin Anne Marie
ASSOCIATION 3 JOURS EN MAI DE L'ILE DE RE
24, rue Eugene Marie Louise Cornet
93500 Pantin

Cela peut également se faire au moment de l'achat des billets de concerts, paiement par chèque à l'ordre de « les 3 jours en mai de l'Île de Ré » à la billetterie durant le festival (du 1^{er} Mai au 3 Mai 2014).

Merci de votre confiance et de votre soutien !

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture de La Rochelle Siret : 80186704500016.
Siège social : 1, rue de La Désirade 17410 St Martin de Ré.



Adresse courrier : Chez Morin Anne Marie 24, rue Eugene et Marie Louise Cornet 93500 Pantin
Tél : 06 81 26 82 31. Mail : contact@3joursenmai.com

Formulaire de soutien 2014 aux 3 jours en Mai de l'Île de Ré.

M. / Mme. /Mlle NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Mail :

Oui, je veux devenir :(Cocher la case correspondante)

- Membre sympathisant (15 €)

- Membre donateur (50 €)

- Membre Bienfaiteur (100 € et plus...)

Du festival 3 jours en Mai et je joins un don, par chèque bancaire d'un montant
de : € Fait à : Le

Signature :

« Les 3 jours en mai de l'île de ré », association de droit local, inscrite au Registre des associations à la préfecture de la Charente-Maritime. Parution au Journal Officiel de la République 145^{eme} année, N° 43. Le Samedi 26 Oct. 2013.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre participation et nous permettront de vous adresser le reçu. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

**Association loi 1901 enregistrée à la préfecture de La Rochelle Siret : 80186704500016.
Siège social : 1, rue de La Désirade 17410 St Martin de Ré.**